

## MESSAGE DU MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL



Je suis heureux de présenter la version 2000 du document *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux* et de faire état de la réussite que le Canada continue de connaître sur le marché international. La version de l'an dernier montrait que les exportations canadiennes de biens et de services avaient atteint un niveau record en 1998, pour la septième année d'affilée. Je suis ravi d'annoncer que la tendance s'est poursuivie en 1999 et que le Canada a établi un nouveau record de 410 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 11,3 p. 100 par rapport à l'an dernier. Il est primordial pour notre économie et pour la création d'emplois de continuer à miser sur cette réussite au cours des prochaines années.

Le commerce est important pour chaque Canadien. Travailleur autonome ou ouvrier d'usine, propriétaire de petite entreprise ou dirigeant de grande société, enfant ou retraité — tous les Canadiens ont intérêt à ce que les produits et les services franchissent les frontières sans encombre. Mais par-dessus tout, il nous faut des règles claires et prévisibles pour régir les échanges commerciaux.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est le meilleur instrument dont le Canada dispose pour faire adopter ces règles et trouver de nouveaux marchés pour ses produits et ses services. J'ai eu le plaisir de diriger la délégation canadienne à la Conférence ministérielle de Seattle, en décembre dernier, mais je regrette qu'il n'ait pas été possible de lancer de nouvelles négociations élargies à ce moment-là. Il n'en demeure pas moins que l'OMC est l'une des plus grandes institutions économiques internationales. Elle jouit de l'appui de gouvernements de toutes les parties du globe et elle est à l'origine de l'expansion progressive de l'économie mondiale. C'est aussi un organisme qui ne cesse de grossir et d'attirer de nouveaux membres, y compris des pays peu développés. La multiplication des adhésions à l'OMC témoigne de l'importance universelle que revêt un système multilatéral fondé sur des règles.